

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°258 DU 09 JANVIER 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

Me Foromo Frédéric Loua à cœur ouvert

« Nous avons connu assez de violations pendant le magistère d'Alpha Condé »

P.3.4



Édito à vue d'Aigle

Le temps compté pour les élus locaux !

C'est en compagnie de ses homologues de l'Habitat et de la Pêche que le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Mory Condé, s'est rendu à Kindia le vendredi 6 janvier 2023 pour échanger avec les administrateurs territoriaux et les élus locaux. Il a mis en garde ceux d'entre eux qui s'inscriront dans le bradage des biens des collectivités. Parlant spécifiquement des élus locaux, il a dit ceci : « Déjà nous savons que vos mandats sont presque arrivés à expiration... P.2

ACCESSION À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE



L'optimisme de Cellou Dalaïen Diallo P.02

ABOUBACAR SOUMAH DE GDE TACLE LE CNRD



« Nous n'avons jamais connu une telle instrumentalisation de la justice » P.5

PAGE NOIRE

P.12



Le journaliste Ahmed Kourouma d'Espace FM s'en est allé !

Violation des Droits de l'homme

P.2

L'OGDH fait part de ses préoccupations

Administration parlementaire

P.5

Le président du CNT met en garde contre le double mandatement

FNDC

P.6

Sékou Koundouno réagit à la convocation d'Abdourahmane Sano



Édito à vue d'aigle



Le temps compté pour les élus locaux !

C'est en compagnie de ses homologues de l'Habitat et de la Pêche que le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Mory Condé, s'est rendu à Kindia le vendredi 6 janvier 2023 pour échanger avec les administrateurs territoriaux et les élus locaux. Il a mis en garde ceux d'entre eux qui s'inscriront dans le bradage des biens des collectivités. Parlant spécifiquement des élus locaux, il a dit ceci : « Déjà nous savons que vos mandats sont presque arrivés à expiration. Donc, je serai sans état d'âme par rapport à la révocation des conseils communaux. Ceux là qui vont se comporter bien au service de la collectivité, ils vont rester et ceux là qui ne se comporteront pas bien, ils vont simplement partir et nous les remplacerons par des délégations spéciales ». Pour rappel, le mandat des élus locaux arrivera à expiration le 18

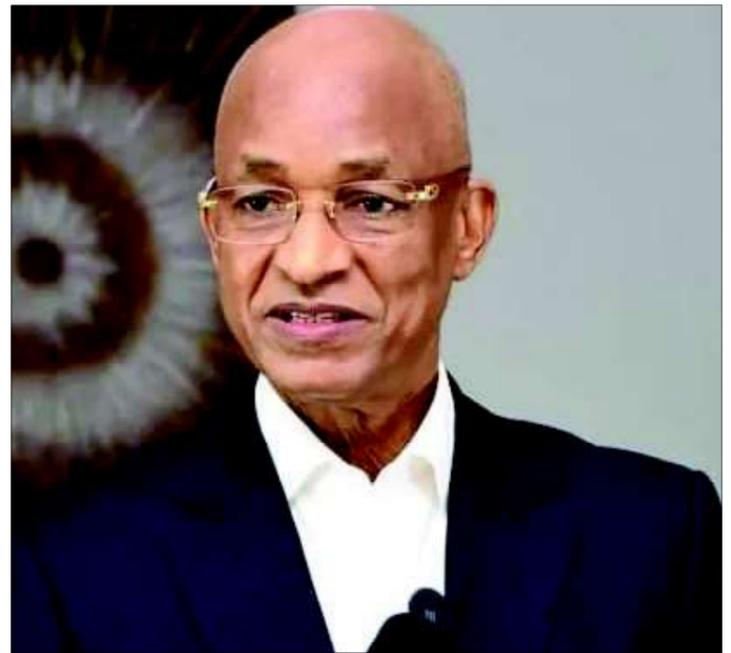
février prochain. Et force est de constater, avec bonheur, qu'une lutte sans merci est en train d'être menée contre les cadres de l'administration publique et des élus locaux qui versent facilement dans la corruption. La cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) a été créée par le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, pour poursuivre toutes celles et tous ceux qui se sont rendus coupables ou qui se rendront coupables de crimes économiques dans l'exercice de leurs fonctions. Par les temps qui courent, le tombeur d'Alpha Condé semble avoir placé au cœur de ses priorités la moralisation de la chose publique. A la faveur d'une session ordinaire du Conseil des ministres qui s'est tenue mi-novembre 2022, sous son égide, il a tenu à rappeler, avec fermeté, que la refondation de l'Etat se caractérise principalement par la moralisation de la chose publique, la redevabilité ou la reddition des comptes ; tous, des principes auxquels chaque agent public est soumis. Il en est de même de la lutte contre la corruption et la gabegie financière. Il fera savoir que personne n'est au-dessus de la loi. Des actes concrets ont été posés dans ce sens. Plusieurs hauts cadres de certains départements ministériels ont été démis de leurs fonctions pour corruption et des poursuites judiciaires ont été engagées contre eux. Sans oublier les conseils communaux qui ont été dissous à travers le pays pour mauvaise gestion ou détournement des fonds et des biens des communautés. Après cette sortie du ministre Mory Condé à Kindia, tous les élus locaux savent désormais que le temps est compté pour eux à la tête de leurs communes respectives. Beaucoup s'attendent, dans les semaines à venir, à leur remplacement par des délégations spéciales, en attendant l'organisation des élections communales.

Kéfina Diakité

Accession à la présidence de la République

L'optimisme de Cellou Dalein Diallo

L'Assemblée générale hebdomadaire de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 07 janvier 2023 a été essentiellement consacrée aux présentations des vœux du parti à ses militants et au peuple de Guinée.



Le président du parti, Cellou Dalein Diallo, depuis l'étranger, a mis cette occasion à profit pour féliciter les militants du parti pour leur fidélité et pour leur constance, tout en reconnaissant que la lutte pour l'accession à la présidence de la république n'est pas facile. Il a tenu à rassurer les cadres et les militants de l'UFDG qu'ils y arriveront par les urnes pour remettre la Guinée sur les rails au triple plan politique, économique et social, dans l'intérêt exclusif des Guinéens. « Je tenais d'abord à féliciter les militants pour leur fidélité et leur constance (...). Félicitations à tous les responsables du parti. Du courage, on va y arriver. La lutte est dure mais soyez convaincus qu'on va y arriver. Avec votre détermination, ça ne peut pas être autrement...Merci beaucoup à tout le monde. Bonne et Heureuse année

2023 à ceux qui sont là aujourd'hui et à ceux qui ne sont pas venus. Merci de leur transmettre mes vœux de bonne et heureuse année 2023, pour eux-mêmes, pour leurs familles respectives, tous les militants de notre parti et à tous nos compatriotes vivant en Guinée et à l'étranger », a indiqué Cellou Dalein Diallo. Pour rappel, depuis des mois, le chef de file de l'UFDG est à l'étranger. Pour ses détracteurs, il aurait peur de venir en Guinée pour répondre à la convocation de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) qui le poursuit, avec d'autres cadres du régime Conté dans le dossier relatif à la vente d'un avion de l'ancienne compagnie Air Guinée. Ce que démentent les partisans de l'ancien Premier ministre qui soutiennent plutôt que leur champion est en mission du parti.

Kéfina Diakité

Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu



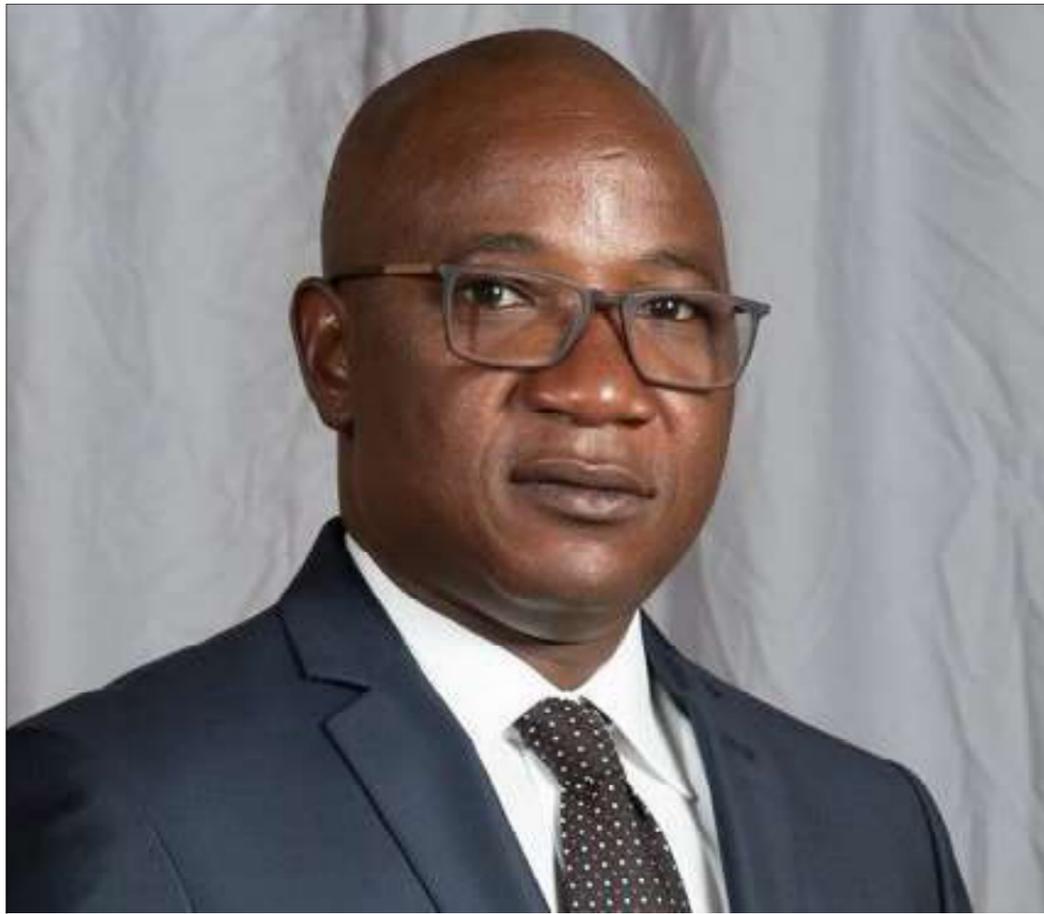
ME FOROMO FRÉDÉRIC LOUA À CŒUR OUVERT

« Nous avons connu assez de violations pendant le magistère d'Alpha Condé »

Dans la mise en œuvre de son plan d'action pour l'année 2022, l'ONG "Mêmes Droits pour Tous" (MDT) s'est battue sur le terrain pour défendre les Droits de l'homme et dénoncer de nombreux manquements dans ce domaine. Pour en parler, la rédaction de "L'Aigleinfos" a donné la parole à Me Foromo Frédéric Loua, président de MDT.

L Aigleinfos : Nous sommes à la fin de l'année 2022 et au début de 2023. Quelles sont les différentes activités que l'ONG MDT a pu réaliser ?

Me Foromo Frédéric Loua : L'année 2022 a été une année particulièrement riche en activités pour MDT. Nous avons mené assez d'activités. Je vais d'abord commencer par les activités que nous menons dans les zones minières, notamment à Siguiri, lorsque la SAG, dans ses opérations d'extension, a réinstallé le village de Kintinian sans véritablement respecter la procédure en la matière, et sans payer des compensations appropriées aux personnes qui avaient été réinstallées. Alors, nous avons été obligés de poursuivre la SAG devant le comité de médiation de la Banque mondiale, la Société financière internationale, pour engager un processus de médiation entre la SAG et la communauté. Au jour d'aujourd'hui, la SAG est en train de respecter ses engagements qui avaient été pris pour assurer le respect des droits des communautés qui avaient été installées à la suite du processus d'extension de ses opérations. Il y a aussi les activités que nous menons avec GOGINTA, notamment l'animation des cliniques juridiques où nous sommes auprès des juridictions pour assurer le fonctionnement de la justice pénale. Nous rendons disponibles des avocats pour accélérer le jugement pour les personnes qui passent devant les tribunaux. Il y a les cas criminels, il y a les cas délictuels. Vous savez, quand l'avocat n'est pas présent au procès pénal, la justice est affectée, le fonctionnement est handicapé, surtout les affaires criminelles, la présence de l'avocat est indispensable. Souvent, les accusés qui passent en jugement n'ont pas les



moyens de se trouver un avocat. Et nous avons développé un projet dans ce sens-là pour véritablement aider à faire fonctionner la justice pénale à faire en sorte que les personnes qui sont en attente de jugement soient jugées. Pour cela, nous avons une clinique juridique à Conakry, une à Labé, une à Kankan, une à N'zérékoré. Là également, nous avons aidé à faire juger beaucoup de dossiers, et beaucoup de personnes ont recouvré leur liberté à la suite des opérations de travail que nous faisons sur le terrain.

L'Aigleinfos : Qu'en est-il de vos actions à Boké, surtout dans les sociétés minières ?

Me Foromo Frédéric Loua : Nous sommes bien dans la zone de Boké où nous sommes en train de travailler pour faire en sorte que le projet de construction de la centrale à charbon dans cette région puisse être remplacé par une autre source d'énergie un peu plus propre. Vous savez, la SMB a entrepris de construire une centrale à charbon dans la zone de Boké pour alimenter sa

raffinerie en énergie électrique. Ce qui est contraire non seulement aux lois nationales, notamment le code de l'environnement, mais également aux engagements internationaux de la Guinée parce que la Guinée a quand même ratifié l'accord de Paris sur le climat et qui demande aux États d'abandonner cette source d'énergie et d'opter pour des sources d'énergie un peu plus propres. Nous sommes en train d'échanger avec les autorités pour voir dans quelle mesure on peut amener nos autorités à comprendre la nécessité de l'abandon de ce projet et réfléchir à son remplacement par une source d'énergie un peu plus propre.

L'Aigleinfos : Vous travaillez également sur les questions des droits des femmes...

Me Foromo Frédéric Loua : Effectivement, nous travaillons sur la question des droits de la femme. Nous aidons à faire en sorte que les femmes aient droit à la justice. Lorsque les femmes sont violentées, lorsque les femmes sont menacées,

lorsque les femmes sont jetées dehors par leurs maris, elles viennent à notre siège où nous avons la maison de la femme. Nous écoutons ces femmes, nous nous chargeons de les accompagner devant les juridictions, nous nous chargeons de les assister et de faire en sorte que leurs droits soient respectés. Nous avons à cet effet des procédures qui sont pendantes devant le tribunal de Mafanco, devant le tribunal de Dixinn, à Dubréka, à Coyah et un peu partout dans le pays. Également, nous avons développé un projet pour faciliter l'accès des femmes à la terre en zone forestière. Pour cela, nous travaillons avec le bureau des Nations Unies aux Droits de l'Homme ici à Conakry, qui nous donne le financement pour aider, assister les femmes dans leur quête de la terre. Parce que les femmes ont des activités qui sont liées directement à la terre. Et très souvent, elles n'ont pas la possibilité d'avoir accès à la terre parce qu'il y a la pesanteur socioculturelle qui empêche les femmes d'avoir accès à la terre. Quand on dit que la femme

n'a pas droit à la terre, quand on dit que la femme ne doit pas cultiver ici, ou quand on dit lorsque nous sommes en train de parler de terres, les femmes n'ont pas droit à la parole. Donc, il y a des situations comme ça qui sont là, pour lesquelles nous nous levons pour justement aider... Quitte à ce que nous engagions des procès devant certaines juridictions à cet effet. Nous travaillons avec beaucoup d'autres partenaires internationaux, nous nous échangeons des informations sur la question des Droits de l'homme, nous mettons à disposition certains textes nationaux et nous permettons à ce qu'on ait une compréhension plus claire sur la situation des droits de l'Homme en Guinée.

L'Aigleinfos : Vous faites également un travail sur le foncier dans notre pays ?

Me Foromo Frédéric Loua : Nous sommes bien en train de développer cette question du foncier en Guinée. Vous savez, nous avons un code foncier domaniale qui n'est pas adapté à la réalité guinéenne. Qui est en déphasage avec les contextes locaux avec la perception que nous avons de la redistribution de la terre. Donc, ce code il est désuet. Donc, il faut travailler à l'améliorer. Et nous avons également développé un peu nos idées sur le foncier guinéen pour que véritablement on comprenne l'environnement, le contexte lié au foncier en République de Guinée. Pour cela, nous avons publié des documents qui sont disponibles ici au siège de MDT qui permettent à l'international à certains acteurs d'avoir une idée. Et j'avoue que nos travaux sont cités par beaucoup de chercheurs sur cette question en Guinée et c'est un motif de satisfaction pour

(Suite page 4)

ME FOROMO FRÉDÉRIC LOUA À CŒUR OUVERT

« Nous avons connu assez de violations pendant le magistère d'Alpha Condé »

nous, pour le travail que nous faisons en Guinée.

L'Aigleinfos : Qu'en est-il du respect des Droits de l'Homme dans notre pays ?

Me Foromo Frédéric Loua : La situation des Droits de l'homme, vous savez c'est une quête permanente. Il n'y a jamais de données acquises de façon définitive. Nous avons connu assez de violations pendant le magistère d'Alpha Condé. Et après le coup d'Etat, il est parti. Les nouvelles autorités sont venues. Il y a des aspects qui sont bien et par contre, il y a des aspects qui ne sont pas bons. Quand je prends par exemple la question de la détention préventive en République de Guinée, nous avons beaucoup de personnes qui crouissent aujourd'hui en violation des délais légaux, en violation

de la loi en la matière. Il y a aussi la question de la restriction des libertés civiles, politiques dans le pays. On a interdit les manifestations, on a arrêté les activistes pro-démocratie qui sont en train de crouir en prison. Vous vous souviendrez que les Nations Unies ont même haussé le ton, demandant aux autorités de donner les motifs juridiquement justifiables de nature à expliquer la détention de quelqu'un comme Foniké Menguè, Ibrahima Diallo. Il y a quand même ces situations qui sont là et qui nous inquiètent. Il y a aussi la situation des droits socioéconomiques qui sont en train de s'améliorer de façon progressive. Nous assistons à une certaine amélioration du système éducatif en Guinée. On est en train de construire certaines écoles, il y a qu'on est en train de ramener une

certaine rigueur dans le fonctionnement de nos écoles. Ce qui est pour nous un motif de satisfaction. Mais la question des libertés civiles et politiques reste encore le maillon faible de tout le système. Et il faudrait que le travail continue dans ce sens, il faudrait que les efforts se poursuivent dans ce sens pour véritablement arriver à un respect, à décriper l'environnement politique, à décriper l'environnement des situations des droits de l'homme, pour que les Guinéens se sentent en hommes libres dans leur pays.

L'Aigleinfos : Qu'en est-il des cas de viols, de torture, de violences basées sur le genre ?

Me Foromo Frédéric Loua : Nous traitons assez de cas de viol ici. Les femmes ou filles qui sont violées viennent vers nous.

Nous nous chargeons de les représenter devant les juridictions. Vous savez le viol, le tabou n'est plus de mise. Avant, les femmes violées n'avaient pas le courage de dire publiquement qu'elles ont fait l'objet de viol au risque de se voir stigmatisées par la société. Mais tel n'est pas le cas aujourd'hui. On parle davantage des cas de viol, on porte à la connaissance de la presse des cas de viol, et les parents décident désormais de porter ces cas devant les autorités judiciaires. Cela est une avancée. Il faut saisir cette balle au rebond en mettant en place des structures comme MDT qui sont de nature à accompagner ces femmes, pour rendre la justice accessible.

L'Aigleinfos : Quel message avez-vous à lancer à l'endroit des Guinéens ?

Me Foromo Frédéric Loua : Mon message, c'est que nous sommes à l'orée de 2023, nous avons un pays avec des difficultés, nous avons un pays avec beaucoup de problèmes. Il y a le dialogue national qui patine, il y a le procès du 28 septembre en cours, il y a beaucoup de personnalités de l'ancien système qui sont en prison. Donc, c'est un foisonnement de situations, un foisonnement de cas. Donc, il est important que les autorités aient les moyens véritables pour pouvoir assurer la gestion de tous les cas-là conformément à la loi, conformément à la norme pour que la paix revienne.

Interview réalisée par Mamadou Saïdou Barry

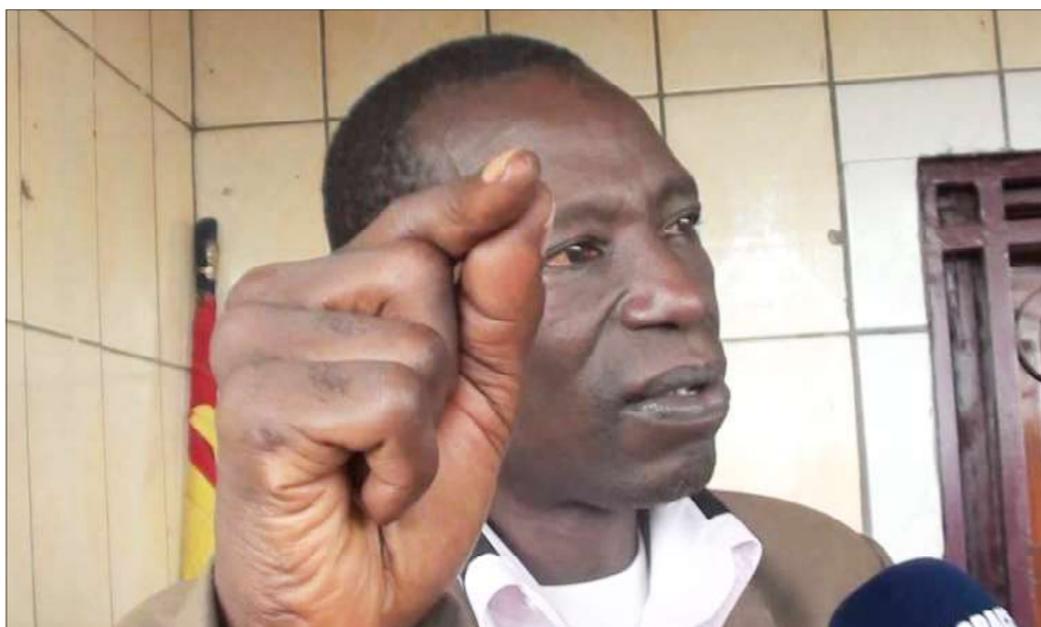
ABOUBACAR SOUMAH DE GDE TACLE LE CNRD

« Nous n'avons jamais connu une telle instrumentalisation de la justice »

Ils sont nombreux ces acteurs sociopolitiques qui désapprouvent la manière par laquelle la transition guinéenne est conduite par le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD). Parmi ces opposants, figure l'ancien député Aboubacar Soumah.

Le président de Guinée pour le Développement et l'Équilibre prévient qu'ils ne lâcheront pas prise face à certains agissements de la junte. Car, affirme-t-il, le pays est mal en point avec la « violation répétée » des droits humains.

En exil forcé depuis plusieurs mois maintenant, Aboubacar Soumah et ses pairs mènent des actions à l'international pour faire plier le CNRD. « Nous ne laisserons personne prendre la Guinée en otage quel que soit le prix à payer. Au moment venu, les actions politiques seront menées pour dire au CNRD trop c'est trop. Nous sommes en train de mener des actions diplomatiques sur le plan politique et au



niveau de l'Afrique qu'au niveau de la région à travers la CEDEAO, mais aussi au niveau de l'Europe (...) Au moment venu, les actions politiques pacifiques seront

menées pour dire encore une fois au CNRD que la Guinée ne saurait appartenir à un groupe d'hommes», a-t-il prévenu. Parlant de l'État de droit,

Aboubacar Soumah ne fait pas de cadeau au pouvoir de Conakry. Selon lui, c'est un recul total. « Du point de vue démocratique, du point de vue État de droit, nous

n'avons jamais connu dans ce pays, même au temps de la révolution, une telle instrumentalisation de la justice. Nous n'avons jamais connu l'arrestation arbitraire, les poursuites fantaisistes engagées contre des personnes sur la base uniquement de leurs opinions politiques. Sans jugement aucun, on les met en prison. Que les personnes mises en cause reconnaissent ou pas, il faut que l'État trouve les preuves avant de les condamner. Actuellement, tous ceux qui ont des voix dissonantes, doivent se taire. Si tu ne te tais pas, on crée des choses pour pouvoir t'arrêter», a-t-il dénoncé.

Mamadou Saïdou Barry

VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

L'OGDH fait part de ses préoccupations

Par la voix de son porte-parole, l'Organisation guinéenne des droits de l'homme (OGDH) fait part de ses préoccupations par rapport à la gestion de certains dossiers relatifs à la violation des droits de l'homme par les services de la justice.



« L'un des faits les plus marquants de 2022, c'est l'ouverture du procès dans l'affaire du massacre du stade, 13 ans après les faits en présence du procureur de la cour pénale internationale. Pour nous, c'est vraiment quelque chose de très important. Parce que vous le savez, ça faisait 13 ans que nos

organisations se battaient auprès des victimes pour obtenir justice dans ce dossier. Donc, je pense qu'il faut féliciter les autorités de la transition par rapport à cet acte et cet engagement politique. Parce que nous, on a toujours dénoncé le manque de volonté politique des régimes précédents. Mais évidemment, l'ouverture du procès seulement ne suffit pas. Pour le moment, nous suivons avec attention le déroulement du procès; nous apprécions la conduite du procès par le président du tribunal. Mais, nous continuons à être vigilants. Parce que pour nous, ce procès doit servir de leçon à l'ensemble des Guinéens, notamment, aux dirigeants actuels. Parce qu'une transition d'abord, c'est une période où tout est fragile, donc il faut faire vraiment attention, tirer des leçons pour éviter les erreurs du passé comme ils l'ont déclaré le 5

septembre », a fait savoir Alseny Sall, porte-parole de l'OGDH.

« Je pense que nous avons aussi aujourd'hui beaucoup de préoccupations. Le CNRD a initié beaucoup d'initiatives, notamment, la lutte contre la corruption; les crimes économiques, mais aussi la récupération des biens de l'Etat. Ce sont des initiatives auxquelles nous adhérons. Mais nous déplorons la manière dont la plupart de ces dossiers sont gérés par les services de la justice, souvent violation du principe de la présomption d'innocence, mais aussi la détention prolongée de toutes ces personnes qui sont présumées innocentes dans des maisons d'arrêt où tout laisser à désirer. Il faut faire en sorte qu'au-delà des interpellations que les personnes arrêtées et poursuivies bénéficient d'un procès dans un délai raisonnable... Un deuxième

élément qui est encore très grave pour nous, c'est surtout l'interdiction systématique du droit de manifester. Comme vous le savez, le droit de manifestation est garanti par la charte de la transition. Pour nous, l'interdiction systématique de ce droit est une mesure abusive et elle est contraire aux principes contradictoires qui caractérisent toute démocratie. Nous sommes d'accord qu'il peut arriver des moments où on peut interdire une manifestation. Mais tout cela pour nous, doit se faire au cas par cas et motivé. Mais le fait d'interdire systématiquement, est pour nous une manière de vouloir taire les voix dissonantes. On interpelle surtout l'autorité à faire en sorte que ces personnes qui sont pour nous des détenus d'opinion soient libérées », a-t-il ajouté.

Kéfina Diakité

Administration parlementaire

Le président du CNT met en garde contre le double mandatement

Le jeudi 05 janvier, le président du Conseil National de la Transition (CNT), Dr Dansa Kourouma, a reçu les vœux de nouvel an de ses collaborateurs et de l'Union des sages de Guinée. Une occasion qu'il a mise en place pour mettre en garde les travailleurs de son administration contre le double mandatement.

«Connaissant la boîte des réformes inachevées, celle pléthorique et incontrôlée du personnel, la boîte du copinage dans les choix, j'ai passé plusieurs nuits blanches. Est-ce que j'allais être ce président à qui Dieu accordera sa miséricorde pour être en mesure d'achever les réformes ? (...) Ils m'ont tous conseillé de ne pas toucher la réforme de l'administration parlementaire. Parce que c'est l'une des réformes difficiles. Après une longue réflexion, je me suis posé la question à savoir, est-ce qu'accorder le même salaire à deux types de

personnes, le premier vient au travail et y reste jusqu'au soir en respectant toutes les directives de ses supérieurs hiérarchiques et le second couché à la maison et ils perçoivent le même salaire? Honnêtement ma conscience ne m'a pas permis de dormir. Je me suis dit que j'ai besoin d'une administration parlementaire où les travailleurs sont rémunérés à leur juste valeur...À ce jour, les centaines de doublons sont dénichés et mis à la disposition de la fonction publique. Près de 30 décès, des morts vivants qui percevaient les

salaires ont été radiés. Aujourd'hui, le combat, c'est le double mandatement. C'est-à-dire, ceux qui sont payés dans le budget du CNT et ceux qui sont encore payés dans le budget de la fonction publique. J'ai demandé à tous ceux qui sont dans ce cas de figure de choisir un camp », a déclaré le président du CNT, Dr Dansa Kourouma.

Kéfina Diakité



FNDC

Sékou Koundouno réagit à la convocation d'Abdourahmane Sano

Comme il fallait s'y attendre, Sékou Koundouno, responsable des Stratégies et Planification du FNDC, depuis l'étranger, a vigoureusement réagi à la convocation d'Abdouharahmane Sanoh, ancien coordinateur national du FNDC, à la Direction centrale des Investigations judiciaires de la gendarmerie nationale. C'était le vendredi 6 janvier 2023, dans l'émission «Le Supplément» de FIM FM,



« Abdouharahmane Sanoh a été l'un des rares Guinéens qui a démissionné après le massacre du 28 septembre 2009. Depuis 1990, Abdouharahmane Sanoh est PDG de CIEPEX, la structure qui organise la foire nationale et

internationale. Il est multimillionnaire....Qu'est-ce qu'il faut retenir? Le 17 septembre 2021, Abdouharahmane Sanoh et les membres de la Cordination ont été reçus par Doumbouya au palais des Nations. Doumbouya lui a demandé: «Sanoh

qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse pour vous avec tout le sacrifice que vous avez consenti pour ce pays ?» Sanoh lui a répondu humblement: «nous ne voulons absolument rien. La seule chose qu'on vous demande, c'est de conduire la transition afin que les

Guinéens puissent élire librement et de façon souveraine leur prochain dirigeant ». Cette précision est importante pour que certains ne pensent que tous les Guinéens se valent ou nous sommes tous à la recherche du quotidien ou du minimum près », a déclaré Sékou Koundouno. Et de poursuivre en ces termes : « En ce qui concerne la convocation de Sanoh, c'est une convocation dont je vais me permettre un peu de vous planter le décor. La réunion que Sanoh a animée du côté de Tombolia, il y avait les éléments de la DST(direction de surveillance du territoire). Et cette réunion s'est tenue depuis le 27 novembre 2022. Il y a de cela presque deux (2) mois. Il n'a été ni convoqué. Mais dès lors que le FNDC a donné des signaux de la reprise des actions fortes, des gens comme ils sont

plus intelligents ils s'assoient, ils font des rapprochements trop faciles. Le monsieur est convoqué. Et je vous informe aussi que l'organe que Sanoh est en train de piloter, qu'on appelle le CPR, est plus ancien que le FNDC. Moi qui vous parle j'ai connu Sanoh quand il pilotait des actions citoyennes, d'éducation, de sensibilisation etc avec ce mouvement. [...]Cet organe vise à éduquer, à sensibiliser, à informer, afin qu'on ait des citoyens exigeants vis-à-vis de leurs gouvernants en termes de contrôle de l'action publique. Parce que les avoirs que les ministres, les directeurs, Doumbouya, gèrent, ne sont pas des propriétés privées ou ne sont pas des biens privés. »

Kéfina Diakité

SORTIE D'ALPHA CONDÉ

« On peut comprendre qu'il a la nostalgie du pouvoir » (Mamadou Sylla, UDG)

Il y a quelques jours seulement, le président guinéen évincé le 5 septembre 2021 déclarait qu'il reste «un président élu et très attaché à la démocratie, à l'Etat de droit, au respect de nos valeurs de liberté et de dignité». Ce message d'Alpha Condé, à l'occasion de la présentation des meilleurs vœux aux Guinéens, est diversement interprété au sein de la classe politique guinéenne.

Pour le président de l'Union Démocratique de Guinée (UDG), cette déclaration de l'ancien locataire du Palais Sékhoutouréyah est la parole d'une personne nostalgique de son passé. « On peut comprendre qu'il a la nostalgie du pouvoir. Vous savez, quand quelqu'un perd le pouvoir comme cela, après qu'il se

soit battu pour avoir le troisième mandat. Donc, il avait pensé que six (6) ans au pouvoir ajoutés à son âge, qu'il allait mourir au pouvoir. Vous savez qu'au début de son deuxième mandat, à Kankan, il a déclaré que Sékou Touré, le premier Président guinéen est mort au pouvoir », a-t-il indiqué.

« Lansana Conté également est mort au

pouvoir alors pourquoi pas lui. Et depuis là, moi j'ai compris que le monsieur dépasserait les deux mandats constitutionnels et je l'ai dit à certaines personnes autour de moi », a réagi El hadj Mamadou Sylla.

« Alors six(6) ans plus son âge, ça allait lui faire quatre-vingt-dix (90) ans ou plus, c'était son calcul. Je pense, pour ne pas qu'il finisse dans les mains de ses ennemis. Mais vous savez, c'est comme on le dit chez les Blancs, c'est la révolution de Palais qui a été faite »

Mamadou Saïdou Barry



DURÉE DE LA TRANSITION

Sékou Koureissy Condé juge les 2 ans raisonnables et suffisants

Dr Sékou Koureissy Condé est le président du Parti ARENA est aussi Directeur Exécutif du Cabinet Conseil African Crisis Group. Il s'est confié à Mediaguinée pour parler de la libération des 46 soldats ivoiriens et de la durée de la transition guinéenne.



Par rapport à son sentiment après la libération des 46 soldats ivoiriens détenus au Mali depuis le 10 juillet 2022 à leur descente d'avion à l'aéroport de Bamako et dont la libération est intervenue le 6 janvier 2023, Dr Sékou Koureissy Condé a dit ceci : « Je suis heureux pour le dénouement heureux de cette crise inter-Etats en Afrique de l'ouest. Cette situation entre la Côte d'Ivoire et la République du Mali portait aussi des aspects particulièrement gênants liés notamment à la profondeur et la signification historique des liens entre nos peuples. Nos États ont la responsabilité de gérer et de résoudre bilatéralement les différends. Il faut protéger nos peuples déjà souffrants des divisions politiques, ethniques et religieuses. Mais aussi menacés par la pauvreté et les avancées terroristes et territoriales au Mali, au Burkina et au Niger ; toutes choses qui n'épargneront finalement aucun des autres pays de la

sous-région si on n'y prend pas garde. Et parlant du calendrier de 2 années pour la transition en Guinée, le président du parti ARENA a laissé entendre ceci : « Les deux ans sont raisonnables et suffisants. Je souhaite que la transition soit bouclée en 2024 sur la base des 36 mois globaux votés par le CNT [Conseil national de la transition], issus des accords entre la Guinée et la communauté internationale et enfin conformément au décret du Président de la transition, le Colonel Mamadi Doumbouya. Par la même occasion, je souhaite vivement que ces 2 prochaines années restantes permettent à la Guinée de se doter d'un régime parlementaire que civils et militaires pourront tous gérer harmonieusement et sereinement. Il faut déjà commencer à créer toutes les conditions favorables à une telle mutation »

Kéfina Diakité

MAIRIE DE MATOTO

Plus de 5000 naissances enregistrées en 2022

Fin d'année rimant avec bilan, la rédaction de L'Aigleinfos est allée à la rencontre d'un officier de l'état-civil de la commune de Matoto, en vue du bilan dans son domaine. Et selon Kémoko Dioubaté, son service a enregistré au titre de l'année 2022 plus de 5000 naissances. Il se prononce aussi sur le processus de délivrance des cartes d'identité nationale biométrique. Non sans relever un certain nombre de difficultés à ce sujet.

L'enregistrement des faits d'état-civil désigne l'acte de conscription des événements démographiques qui surviennent dans la vie d'une personne (la naissance, le mariage, la mort). Selon Kémoko Dioubaté, officier de l'état-civil délégué de la commune de Matoto, au compte de l'année 2022, plus de « 3233 mariages ont été célébrés. En ce qui concerne la naissance, nous avons pu enregistrer plus de 5000. Enfin, il y a eu 21 463 transcriptions ». Par rapport à 2021, M. Dioubaté estime que le bilan de son service est positif. Mais cette prouesse est consécutive, dit-il, aux réformes opérées par le maire de Matoto. « On faisait des faux actes dans la cour mais le maire s'est opposé. Maintenant, tout doit passer par l'état-civil », dit-il.

S'agissant de la carte d'identité biométrique à propos de laquelle les mairies sont littéralement envahies depuis



quelques semaines, Kémoko Dioubaté indique qu'à Matoto, les équipes travaillent de 8h et 18 heures. « Il nous arrive de traiter jusqu'à 400 dossiers par jour », soutient-il.

Pour autant, les agents seraient en proie à de grosses difficultés au nombre desquelles l'insuffisance d'ordinateurs. Pour toute la commune, en effet, « nous n'avons que 6 ordinateurs, ça nous pénalise », avoue Kémoko Dioubaté. A cela s'ajoutent, « le manque de

papiers sécurisés, les pénuries d'encre et parfois le réseau qui n'est pas stable ». Il souligne aussi au nombre de ces ennuis, le fait que « le reçu délivré par la banque n'est pas activé automatiquement ». Autant de problèmes qui impactent le délai de délivrance des cartes d'identité. « Quand vous donnez deux semaines à quelqu'un et que vous avez des problèmes, le délai sera rallongé », soutient Kémoko Dioubaté.

Mamadou Saïdou Barry

YOROKOGUIYA (DUBRÉKA)

C'est parti pour les travaux de construction d'une prison civile moderne

L'e ministre de la Justice et des Droits de l'homme a visité le jeudi 05 janvier 2023 plusieurs juridictions de Conakry (Cour d'Appel, CRIEF, Tribunal de Première de Kaloum et TPI de Dixinn). Une visite au cours de laquelle des annonces ont été faites.

Dans son intervention de circonstance, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux et des Droits de l'homme, Alphonse Charles Wright, a indiqué que 2023 sera une année des défis et des réformes au niveau du secteur de la justice. Il a annoncé dans la foulée le démarrage des travaux de construction de la prison civile de Dubréka à

Yorokoguiya qui, si elle arrive à être achevée, sera la plus grande et la plus moderne des prisons du pays. « Vous avez vu le tribunal de Kaloum a changé. Nous allons partir graduellement, ce n'est pas seulement les infrastructures judiciaires, c'est des infrastructures pénitentiaires. Vous allez voir le cas de la construction de la prison de Dubréka a débuté, on n'a pas voulu en faire une publicité pour dire pose de la première pierre, on n'en a pas besoin. Nous, on veut seulement présenter des résultats concrets. Je produirai bientôt la structure d'avancement de tout ce qui est prévu en termes de réalisation et d'épuisement de

ces tribunaux. C'est pour vous dire que c'est une année qui va aller dans le concret », a déclaré le ministre de la Justice et des Droits de l'homme qui a mis sa visite à profit pour présenter ses meilleurs vœux de nouvel an aux magistrats qu'il a invités à travailler en toute indépendance et en toute impartialité. Ces dernières années, des voix se sont fait entendre pour dénoncer les conditions d'incarcération à la maison centrale de Coronthie. Sous le magistère de Me Cheick Sacko, l'on avait parlé de ce projet de construction de la prison civile de Yorokoguiya, à Dubreka. La suite, on la connaît.

Kéfina Diakité

FORCES ARMÉES GUINÉENNES

Les défis qui attendent le journaliste Ansoumane Toumany Camara à la tête de la DIRPA

Le mercredi 4 janvier 2023, en présence de certains officiers et sous-officiers, le journaliste Ansoumane Toumany Camara a été officiellement installé dans ses fonctions de Directeur de l'Information et des Relations Publiques de l'Armée (DIRPA).

« Je remercie le capitaine Alya Camara qui a bien géré ce service jusqu'à maintenant par son courage. Très déterminé dans son travail, je le remercie pour ce service jusqu'à maintenant, chose qui lui a valu une deuxième nomination où il vient comme adjoint et il va servir avec Toumany. Je suis sûr qu'il a mérité cette confiance que Dieu ne donne pas à tout le monde. Que Dieu les aide à accomplir cette noble tâche », a déclaré le colonel Abdoulaye Keita, inspecteur général des armées, au nom du président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya.

Il faut rappeler que c'est le capitaine Alya Camara qui occupait jusque-là ce poste stratégique. Dans son intervention de circonstance, il dit ceci: « En ces moments solennels, je voudrais dire à mon successeur, au moment où il prend les destinées de la DIRPA en main, il y a un effectif de 37 personnes dont 8



personnels féminins. S'agissant des perspectives, nous envisagions d'installer et d'équiper les antennes régionales de la DIRPA dès ce mois de janvier; de créer un centre de formation et de perfectionnement des

techniciens d'images, de renforcer les capacités personnelles en termes de formation continue; d'équiper les différentes divisions numériques (caméras, appareils photographiques, unités de montage, matériels

de stockage); d'élaborer une stratégie pour couvrir l'ensemble des activités des quatre (04) régions militaires ».

Quant au directeur entrant, le journaliste Ansoumane Toumany Camara, il a dit :

« Prendre fonction aujourd'hui en tant que Directeur de l'Information et des Relations Publiques des forces armées, est un défi et un lourd fardeau pour qui connaît le passé glorieux de cette armée. Qu'on place la confiance à un civil à la direction de l'information et des relations publiques, de cette vaillante armée qui, aujourd'hui, garde sa noblesse sur le continent, je pense que c'est beaucoup et je mesure déjà la portée en moi et je mesure la tâche. Je les connais déjà et je rassure que avec l'équipe, nous allons développer la synergie d'action, renforcer la cohésion, être à l'écoute surtout des chefs qu'est-ce qu'ils veulent que nous véhiculons comme information, qu'est-ce qu'ils veulent donner comme visibilité aux différentes actions sur le terrain et comment accompagner le ministère de la Défense »

Kéfina Diakité

Journée d'assainissement

Déçu, le maire de Ratoma menace de sanctionner des citoyens de Yattaya

L'opération d'assainissement a lieu le samedi 07 janvier 2023 à Conakry. Comme initié par les autorités, la matinée du premier samedi de chaque mois est observée pour rendre les quartiers propres mais aussi débarrasser les lieux publics, ronds-points et carrefours d'ordures pour les rendre plus attractifs. Dans la commune de Ratoma, l'opération de du premier samedi du mois de janvier a été supervisée par le maire de la commune, Alpha Oumar Sacko.

La journée d'assainissement du samedi 7 janvier n'a pas été du goût des autorités communales de Ratoma. Dans le quartier Yattaya où l'opération a été lancée, le maire s'est rendu sur le terrain pour voir les réalités. Alpha Oumar Sacko a mobilisé le Conseil du quartier, la jeunesse, des camions et une machine bulldozer pour faciliter la tâche. Au cours des activités, la délégation communale a découvert que plusieurs domiciles sont transformés en dépotoirs d'ordures par des citoyens. Cela, sous l'œil impuissant des responsables du quartier. Un constat que trouve alarmant le chargé des affaires sociales dudit quartier. « C'était une menace pour la population de Yattaya centre. Une menace, parce que c'est nuitamment

les gens jettent les ordures. Nous avons tenté de joindre tous les chefs de secteur pour mettre fin à ça. Mais maintenant que c'est fait, nous sommes décidés désormais à impliquer toutes les familles pour arrêter de jeter les ordures ici puisque ça vient des citoyens d'ici », a fait remarquer Ousmane Touré. Même constat fait par le premier responsable de Ratoma. L' élu communal menace de sévir dorénavant contre ceux qui se livrent à cette pratique. « Comme vous pouvez le constater, la colère avec laquelle nous vivons après avoir constaté qu'il y a des dépotoirs dans les quartiers, au domicile des gens, c'est inadmissible. Ça, on ne peut pas admettre que des citoyens transforment leurs propriétés en des dépotoirs où chacun vient jeter des ordures sans que

personne ne réagisse. Nous avons mis les propriétaires devant leur responsabilité et nous avons dit que désormais si ça se reproduit, la commune va sévir. On peut comprendre si c'est en d'autres lieux, mais dans les quartiers ça veut dire que les responsables qui sont là, n'ont pas joué leur rôle », a averti Alpha Oumar Sacko. De Yattaya, la délégation s'est rendue à Sonfonia T8. Là, les caniveaux de drainage d'eau sont bouchés de graviers et d'ordures par endroits pouvant empêcher d'éventuelles conduites d'eaux de ruissellement. Ici, une équipe à majorité féminine est mobilisée pour curer ces caniveaux. Ce qui a attiré l'attention du Président du Conseil d'Administration de l'Agence nationale de la salubrité publique(ANSP).

« Je trouve que c'était l'un des objectifs souhaités par nos autorités que les populations guinéennes s'approprient des questions d'assainissement. Vous savez que l'objectif de ces journées d'assainissement c'est d'éliminer les points noirs. Ce que nous faisons c'est rendre les villes meilleures, améliorer le cadre de vie, et vous voyez nous nous appuyons sur nos populations, sur les femmes que vous voyez à côté. Je pense qu'il faut les remercier, ce ne sont pas des jeunes dames, ce sont nos mamans qui ont pris l'initiative de travailler pour accompagner cette politique de l'Etat. (...) Je

voudrais vraiment remercier les citoyens de Sonfonia T8 et remercier aussi la commune parce que les activités menées par cette association sont soutenues par la mairie », a salué Dr Mamadou Barry. Avant de mettre sa menace à exécution, le maire de la commune de Ratoma invite ses citoyens à faire preuve de civisme pour cette nouvelle année. « Aux citoyens de Ratoma, je dirais d'accepter de s'abonner auprès des PME pour faire de l'année 2023 une année propre et de santé parce que sans hygiène il n'y a pas de santé », a-t-il conseillé.

Samuel Demba. D

Proverbe Africain

«Le vieux se chauffe avec le bois récolté dans sa jeunesse.»

Justice

Abdourahmane Sanoh, l'ancien Coordinateur national du FNDC auditionné par la DCIJ-GN

La justice guinéenne aux trousseaux d'Abdourahmane Sanoh, ancien coordinateur national du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC). Durant trois jours, cet activiste a été entendu par la direction centrale des investigations judiciaires de la gendarmerie nationale (DCIJ-GN).

Selon nos sources, Abdourahmane Sanoh serait poursuivi par la DCIJ-GN pour participation à une réunion dont la nature n'a pas été donnée ces derniers jours.

A travers un communiqué publié le jeudi 05 janvier 2023, le mouvement anti troisième mandat d'Alpha Condé se dit outré par la convocation sans fondement juridique de son désormais conseiller.

« (...) Sans aucun motif valable, les officiers de la police judiciaire aux ordres de la junte militaire reprochent à l'ex coordinateur du mouvement citoyen, selon les informations à notre disposition, le déploiement de ses activités de conscientisation citoyenne qui a toujours été l'activité phare de M. Sanoh.

Le FNDC rappelle aux autorités illégitimes de la transition, avant leur intrusion sur la marche du pays, la Guinée a ratifié de nombreux traités qui sanctuarisent les libertés



individuelles et de réunion. Les mêmes dispositions sont clairement évoquées dans leur propre torchon qui fait office de charte de transition... », peut-on lire dans cet extrait dudit communiqué.

Joint par votre hebdomadaire, le responsable des antennes et mobilisations du Front dénonce ces agitations du pouvoir de Conakry en violation des droits fondamentaux. « Après avoir dit au revoir au

mouvement même s'il joue à distance un rôle de conseiller et que ce même acteur qui est activiste dans l'âme se met dans le déroulé de son agenda dans le cadre de son organisation et continue à mener ses activités, par principe on devrait vraiment lui permettre d'agir dans ce sens pour une junte qui a accédé au pouvoir en acceptant de signer tous les traités au niveau international. Donc c'est une violation grave des droits de

l'Homme alors que le CNRD dans toutes ses déclarations renvoie l'image d'une junte qui souhaiterait agir dans le respect des droits humains », s'est indigné Mamadou Billo Bah.

La Coordination Nationale annonce aux Guinéens qu'en concertation avec ses différents partenaires, dans les prochains jours elle se fera entendre. « Je tiens à rappeler qu'on a pris suffisamment de temps parfois de notre Chef d'accorder une trêve pour

permettre aux lignes de bouger. Après avoir accordé près de deux mois au CNRD, après avoir observé l'actualité sociopolitique, nous estimons qu'il y a nécessité absolue qu'on revienne dans l'arène et qu'on reprenne nos activités. Ces activités, comme vous le savez, c'est dans le cadre de l'action publique, des lobbyings et si nécessaire des manifestations que nous allons organiser pour amener le CNRD à se conformer à son engagement de départ », a prévenu l'activiste.

Au terme de 3 jours d'interrogatoire à la direction Centrale des Investigations Judiciaires de la Gendarmerie Nationale, Abdourahmane Sanoh a regagné son domicile, et son dossier a été déféré au Tribunal de Première Instance de Mafanco où une audience est programmée pour le lundi 09 janvier 2023.

A suivre !

Samuel Demba. D

CITÉ CAMAYENNE

Les bulldozers détruisent tout sur leur passage

Les opérations de déguerpissement ne se sont arrêtées le jour de l'an. En tout cas, c'est que les habitants de Camayenne Cité ont appris à leurs dépens, tôt le dimanche 1er janvier.

Alors qu'ils s'endormaient profondément à la suite de la soirée de la Saint-Sylvestre du samedi 31 décembre, ils ont été subitement éveillés par les bruits des bulldozers déployés pour la démolition de leurs habitations. Habitations qu'ils étaient sommés de quitter depuis des semaines, néanmoins.

Selon nos informations, les engins sont entrés en action dès 5 heures du matin. Appuyés par des hommes en uniforme, ils se sont attaqués aux concessions qui avaient été pré-cochées. Les occupants qui n'avaient pas quitté ont été vidés manu

militari.

« C'est hier, aux alentours de 16 heures que les machines ont quadrillé la cité en attendant l'opération de démolition. Et ce matin, c'est entre 5h et 5h30 qu'elles sont entrées en action. Rien n'a été épargné. 40 concessions sont pour le moment concernées. Les casses continuent », a confié un citoyen.

Pour leur part, les habitants de la Paillote, située plus loin, ont la peur au ventre. Leurs maisons étant elles aussi cochées, ils se savent dans le viseur du Patrimoine bâti public.

Mamadou Saïdou Barry



CRÉANCES DE L'ÉTAT

L'Agent judiciaire monte au créneau

L'Agent judiciaire de l'État guinéen, à travers un communiqué publié le vendredi 06 janvier 2022, a déploré le comportement de certains administrateurs et structures qui continuent à garder les dossiers de recouvrement des créances de l'État.



Me Mohamed Sampil affirme que ces dossiers de recouvrement doivent lui parvenir comme le stipule la lettre de créance à celui qui a l'habilitation légale de recouvrer les créances de l'État. La rétention desdits

dossiers selon l'avocat, ne peut avoir d'autres explications que l'intention manifeste de certains cadres de « notre administration qui ne veulent pas rompre avec les anciennes pratiques de corruption, de détournement de deniers publics et d'enrichissement illicite d'agir dans leur intérêt personnel ; toute chose qui constitue une atteinte grave aux intérêts de l'État et constitutive d'infractions pouvant entraîner des poursuites pénales à l'encontre de leurs auteurs ».

L'agent judiciaire de l'État se dit prêt à poursuivre devant

les cours et tribunaux tout cadre ou agent de l'État auteur des faits « graves constitutifs d'infractions et portant atteinte aux intérêts de l'État ».

Il invite par conséquent toutes les entités étatiques concernées à transmettre tous les dossiers de recouvrement de créance de l'État au plus tard le 21 janvier 2023, délai de rigueur.

Passé ce délai, l'agent judiciaire de l'État « se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires pénales à l'encontre de tout contrevenant », a promis Me Mohamed Sampil.

Mamadou Saïdou Barry

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

La police dresse son bilan

Comme à son habitude, le ministère de la Sécurité et de la Protection civile a dressé le bilan des festivités de fin l'année 2022. Bien que l'engouement pour la célébration était manifeste, la police dit avoir observé une légère baisse des accidents de circulation notamment. Une baisse de l'ordre de 23%

A en croire lieutenant-colonel Mory Kaba, directeur national adjoint de la Communication et des Relations publiques du ministère de la Sécurité, cette année, il y a eu un total de 10 accidents de la circulation dans le sillage des fêtes de fin d'année. Des accidents au nombre desquels 7 cas mortels dans le Grand Conakry, et 3 à l'intérieur du pays. Cinq de ces accidents impliquaient des motos. Le lieutenant-colonel Mory Kaba rapporte également trois attaques à main armée dans la commune de Ratoma. Des attaques ayant entraîné

deux blessés par balles.

« De même, des troubles à l'ordre public ont été enregistrés vers 1 heure du matin sur la route "Le Prince" où des jeunes ont érigé des barricades au niveau des carrefours Hamdallaye, Koloma et la T8. Les forces de l'ordre sont vite intervenues et ont réussi à rétablir l'ordre sans incident », indique également le directeur national adjoint de la Communication et des Relations publiques du ministère de la Sécurité et de la Protection civile.

Mamadou Saïdou Barry

DÉCRETS

Des cadres nommés au ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME

Dans un décret lu à la télévision nationale le vendredi 06 janvier 2023, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a nommé des hauts cadres au ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes entreprises.

M. Ahmed Sékou Condé précédemment conseiller chargé des questions industrielles et des PME du ministère du Commerce de l'industrie et des PME a été nommé conseiller principal. M. Sadou Kaba, analyste financier macroéconomique et gestion de portefeuille, précédemment Directeur général du cabinet d'audit GMS devient conseiller chargé des questions économiques financières et du secteur privé.

M. Samba Bokoum précédemment Directeur général adjoint du Bureau de stratégie et de développement du ministère de l'Industrie et des PME hérite du poste de Conseiller chargé des questions industrielles et des petites et moyennes entreprises.

Le poste de Directeur national adjoint des PME et du contenu local revient désormais à M. Mamadou Diao Diallo, précédemment



chef de division suivi et assistance technique des PME à la Direction nationale des petites et moyennes entreprises.

Il est à espérer vivement que ces cadres promus sauront se mettre à la hauteur de la confiance placée en eux. Nombreux sont les détracteurs du colonel-président qui lui reprochent, à tort ou à raison, de signer presque quotidiennement des décrets de nomination. Reste à savoir si son successeur à la présidence de la République ne va

remettre en cause tout ce qu'il est en train de poser comme actes à travers les décrets. Si l'on s'en tient aux accords signés avec la CEDEAO, il ne lui reste que deux ans pour remettre le pouvoir à un civil élu. Mais avec l'interminable bras de fer entre les autorités de la transition et l'Inter-coalition (ANAD-FNDC politique-RPG Arc-en-ciel-FFP) sur le sujet du dialogue, beaucoup d'observateurs craignent un glissement du calendrier électoral.

Kéfina Diakité

COMMUNE DE RATOMA

Forte adhésion à la journée d'assainissement

La campagne d'assainissement s'est poursuivie à Conakry le samedi, 7 janvier 2023. Une initiative présidentielle, qui vise à rendre la ville de Conakry propre. Dans la commune de Ratoma, la mairie s'est activée pour nettoyer les quartiers. Très tôt ce matin, le maire, Alpha Oumar Sacko et sa suite ont pris d'assaut les quartiers Yattaya centre et Sonfonia Gare 2.

Au quartier Yattaya centre par exemple, les habitants cohabitent avec les ordures. Les devantures des maisons sont transformées en dépotoirs sous l'œil impuissant des conseils du quartier. Un comportement « incivique » qui agace le maire. « Vraiment les responsables qui sont là, n'ont pas joué leur rôle, et c'est inadmissible. On a donc mis les habitants du quartier en garde, parce que ce sont eux qui ont transformé leurs terrains en dépotoirs d'ordures. Je dirais donc aux citoyens de Ratoma d'accepter de s'abonner pour faire de l'année 2023, une année propre et de santé. Parce que sans propreté et sans hygiène, il n'y a pas de santé. Donc j'appelle tout le monde d'accepter de s'abonner auprès des PME qui viendront dans les familles pour prendre les ordures et les envoyer dans les ZTT. Comme ça, la commune ne défalquera pas d'argent pour la précollecte, et les citoyens resteront en bonne santé », a déclaré Alpha Oumar Sacko.

Les citoyens qui se livrent à ces actes inciviques le font nuitamment, selon un membre du conseil de quartier. Des dispositions sont d'ores et déjà prises pour sanctionner



en cas de récurrence, martèle Ousmane Touré. « Nous sommes décidés désormais à impliquer toutes les familles environnantes, afin d'éviter de jeter les ordures. Puisque ça ne vient pas de nulle part, ça vient de la population environnante. Et la décision est prise par le conseil de quartier de Yattaya centre, que désormais on va y mettre fin. Nous avons également mis les chefs de secteurs à contribution. Celui-là qu'on prendra, il paiera les frais. Ça, je vous assure ! La décision est prise par l'ensemble des

conseils de quartier de Yattaya centre », rassure le chargé des affaires sociales du conseil de quartier de Yattaya centre.

Après Yattaya centre, le maire et son équipe se sont rendus à Sonfonia Gare 2. Là-bas, ce sont les caniveaux qui sont bourrés d'ordures. Certains jeunes constitués en ONG dénommée Association pour le Développement de la Guinée, décident d'accompagner les journées nationales de l'assainissement.

Ils ont été dotés en

équipement, notamment des pelles, brouettes et râteliers par la Mairie de Ratoma pour dégager des zones noires. Une victoire, selon le président du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de la Salubrité Publique (ANASP). « Je voudrais remercier les citoyens de Sonfonia Gare 2, mais aussi la Mairie de Ratoma. Parce que les activités qui ont été menées ici ont été soutenues par la mairie. Les équipements ont été envoyés par cette mairie. Ce qui veut dire que les mairies

sont en train de prendre leurs responsabilités pour s'assurer que nos communes, nos quartiers et nos rues soient propres. Pour moi, c'est une grande victoire au regard de ce qui a été fait depuis un mois. Parce que les premiers jours, tout le monde était timide, les gens se demandaient comment on allait faire. Il y avait même des gens qui ne comprenaient pas. Mais ce que vous devez comprendre, éliminer tous les points noirs, maintenir nos rues propres et finaliser la gestion de la problématique de l'assainissement dans notre pays, nous prendra assez de temps. Donc, ce que nous faisons, c'est de gérer l'urgence, rendre nos villes meilleures et améliorer le cadre de vie. Et nous nous appuyons sur nos populations, sur les jeunes et les femmes qui ont pris le soin d'accompagner cette initiative présidentielle », s'exclame Dr. Mamadou Barry.

A préciser que les journées nationales de l'assainissement se poursuivent depuis cinq mois en Guinée. Le samedi 7 janvier marque la cinquième journée de cette campagne.

Mamadou Saïdou Barry

SANOYAH

Un incendie réduit toute une concession en cendres avec plusieurs millions de francs guinéens

Dans la soirée du mercredi 4 janvier 2022, aux environs de 19 heures, un incendie s'est déclaré dans une concession dans le district de Sanoyah-Km36 et a réduit en cendres les trois appartements de la cour. Il n'y a pas eu de pertes en vie humaine mais les dégâts matériels ont été énormes.

Se confiant à notre reporter le jeudi 5 janvier, Souleymane Kpoghomou, président de la jeunesse de Sanoyah Rails Plateau, dit avoir tout perdu. Quand l'incendie s'est déclaré, il n'était pas à la maison. Mais aussitôt qu'il a été informé via un appel téléphonique, il s'est empressé de venir s'enquérir. Quand il est arrivé sur les lieux, « le feu avait déjà pris la maison. Il n'y a pas eu de perte en vie humaine, mais il y a eu des dégâts matériels importants. C'est vrai que le quartier s'était mobilisé (les jeunes, les femmes et hommes) pour éteindre le feu,

mais puisque le feu avait pris de l'ampleur, ils n'ont pas pu contenir la flamme ».

Il a bien sûr joint les sapeurs-pompiers de la société Topaz dont il a sollicité le secours. « Mais vu que le carrefour du Km36 est en chantier, il y a eu beaucoup d'embouteillages. Au point que quand ils sont arrivés, il était trop tard », précise-t-il. Au nombre des dégâts résultant du sinistre, M. Kpoghomou cite une somme de 28 millions GNF entièrement consumée, dit-il, par les flammes.

L'adjudant-chef Niankoye Koulémou, en service au

Bataillon du Génie militaire, a également fait les frais du sinistre. Il était à son lieu d'affectation de Kindia quand on l'a appelé pour l'informer que son domicile est en feu. Mais à son arrivée, il n'a pas pu constater les dégâts. Tout ce qu'il dit de l'incendie lui a donc été rapporté par son épouse. « Elle était en train de nettoyer la maison quand le courant est parti. Elle est sortie voir chez les voisins. Elle dit avoir constaté que la tension variait et elle a même remarqué de petites étincelles dans l'appartement mitoyen au nôtre. Mais elle n'y a pas tout de suite prêté attention. Et

même quand elle a vu une vieille et son petit-fils drainer de l'eau en direction de la maison, elle a estimé que c'était pour les besoins de toilette. C'est quand ça commencé à crier qu'elle a su que ça brûlait à l'intérieur. Et quand les gens sont arrivés, le feu s'était attaqué aux rideaux et au plafond. Puis, il s'est propagé dans les plafonds de tous les autres appartements, le nôtre y compris », explique l'adjudant-chef. Lui aussi a

perdu une importante somme à l'occasion. « J'avais un montant de 18 500 000 GNF dans mon armoire qui est partie ; mon salon complet a été réduit en cendres. Moi, j'avais deux chambres et un salon, bien équipés », liste-t-il. Tous les deux implorent l'appui et le soutien des autorités en général et du président de la Transition en particulier.

Mamadou Saïdou Barry



PAGE NOIRE

Le journaliste Ahmed Kourouma d'Espace FM s'en est allé !



Les Guinéens ont appris, le lundi 02 janvier 2023, avec stupéfaction le décès du journaliste Ahmed Kourouma d'Espace FM dans un hôpital de Conakry. Pour beaucoup d'observateurs, la disparition de ce chroniqueur des "GG" est une grande perte non seulement pour le groupe Hadafo de Lamine Guirassy

mais aussi pour la presse guinéenne.

Avant d'enfiler le manteau de chroniqueur dans l'émission "Les GG" d'Espace FM, Ahmed Kourouma s'était essayé à la politique. On l'a ainsi vu avec l'ancien ministre Papa Koly Kourouma, un proche du capitaine Moussa Dadis Camara. Il est

surtout connu pour son franc-parler. Lors des débats dans l'émission "Les GG", il n'hésitait pas à mettre littéralement le pied dans le plat, casser les codes, à dire crument ce qu'il croyait être la vérité. Il se donnait souvent le droit, en tant qu'aîné des chroniqueurs, de recadrer, de rabrouer même les plus jeunes, sans

être discourtois. Ahmed Kourouma est décrit par beaucoup comme l'ami de tous avec ses positions tranchées. Il a attendu le début de l'année 2023 pour nous quitter à jamais, plongeant ses proches et ses collaborateurs dans une profonde consternation. Mais la mort étant une loi de la nature, l'on ne peut que s'y plier. Comme dit l'autre, quand on a bien vécu, la mort est une victoire, le cercueil, un char de triomphe. Pour toutes celles et tous ceux qui l'ont

pratiqué, Ahmed Kourouma aura été un bon vivant. Le jeudi 06 janvier 2023, un symposium a été organisé au Chapiteau du palais du peuple pour rendre un hommage à l'illustre disparu. Le corps a par la suite été acheminé à Paris, où résident les enfants du défunt, pour son inhumation. Que la terre de Guinée qu'il a aimée et servie avec loyauté lui soit légère. La mort étant une loi de la nature, l'on ne peut que s'y plier.

Kèfina Diakité

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*